

La châsse de saint Remacle, les orfèvres, l'atelier : état de la question



Benoît Van den Bossche



Fig. 17. Châsse de saint Remacle. Long côté (©kikirpa)

I.

La châsse de saint Remacle est l'un des sarcophages orfèvres les plus somptueux que le Moyen Âge nous ait laissés. Il est par ailleurs singulièrement volumineux, mesurant 207cm de long sur 94cm de haut¹. Saint Remacle ou, à tout le moins, l'homme dont le squelette repose dans la châsse est d'ailleurs grand ; ce fut notamment constaté lors de l'ouverture du reliquaire opérée en 1985. La seule châsse médiévale qui dépasse en volume la « fierte » de saint Remacle² est celle qui est exposée dans le chœur de la cathédrale de Cologne. Il faut dire qu'il s'agit d'une triple châsse puisqu'elle est censée abriter les ossements de trois Rois mages³.

À l'instar de la plupart des châsses rhéno-mosanes, le sarcophage-reliquaire stavelotain revêt l'allure d'une

architecture⁴. Cet aspect lui est conféré par le toit en bâtière, par les niches flanquées de colonnes, mais aussi par toute une série de détails « architecturaux » (des cadres profilés, des piliers engagés, des arcs trilobés...). Dans cette architecture, le Christ et une Vierge à l'Enfant siègent aux pignons ; sur les longs côtés, ce sont les apôtres, entourant saint Remacle d'une part, saint Lambert d'autre part. Sur les pans de la toiture, des bas-reliefs permettent de se remémorer certains épisodes de la vie du Christ ; on reconnaît l'Annonciation, la Nativité, la Présentation au Temple et l'Adoration des Mages, puis la dernière Cène, la Crucifixion, les saintes Femmes au tombeau vide et l'Ascension. Des inscriptions commentent l'iconographie des pignons et des longs côtés de la châsse, plutôt conventionnelle ; elles sont traitées plus loin par Clemens Bayer.

À observer les statuettes – à vrai dire, des hauts reliefs – et à les comparer entre elles, on constate d'importantes différences dans leur traitement. Les traits physiologiques de saint Thaddée (fig. 18) sont bien différents de ceux du Christ trônant (fig. 19), par exemple. Les plis des vêtements sont aussi rendus de manière tantôt naturaliste, antiquisante (saint Pierre, saint Jean...), tantôt de manière plus schématique (saint Remacle, saint Lambert...). On en vient à opérer des rapprochements entre certaines statuettes, et des regroupements.

On note par ailleurs que les statuettes de style antiquisant font singulièrement penser aux statuettes séjournant, pour ainsi dire, dans une autre châsse rhéno-mosane célèbre, la châsse de Notre-Dame du dôme d'Aix-la-Chapelle⁵. Le visage du Christ trônant à l'un des pignons de la châsse aixoise ressemble par exemple au visage du Christ trônant dans la châsse stavelotaine.



Fig. 18 et 19. Châsse de saint Remacle. Saint Thaddée et Christ trônant (©kikirpa)

Quant au vêtement du saint Paul aixois, il semble fait de la même étoffe que celui du saint Thaddée stavelotain. Et les vêtements du saint Pierre d'Aix sont disposés de manière identique à ceux du saint Jean de Stavelot. On relève également que certains éléments décoratifs exploités sur la

châsse de Stavelot – des lames filigranées, par exemple, ou encore des lames estampées – le sont aussi sur la châsse d'Aix (ca. 1220-1239), comme d'ailleurs sur la châsse des Rois mages (ca. 1190-1220) déjà évoquée. En fait, certaines des matrices d'estampage qui ont servi pour la châsse colonaise ont ensuite été utilisées lors de la fabrication des châsses d'Aix et de Stavelot.

Pour en finir avec les observations stylistiques, il faut encore s'arrêter sur les reliefs du toit. Ils sont caractérisés par d'autres traits stylistiques que ceux mis en évidence sur les statuettes. Si l'on ne craignait de trop simplifier les choses, on pourrait qualifier de « gothique » le style de ces reliefs⁶. En effet, les proportions sont relativement élancées, les attitudes caractérisées par un déhanchement prononcé, les traits physiologiques appuyés (bouche expressive, yeux bridés, pommettes saillantes).

Deux documents d'archives essentiels ont été conservés, qui donnent des indications chronologiques précieuses sur la châsse – encore sont-elles, bien sûr, sujettes à interprétation. Il s'agit de deux lettres, envoyées par les moines de Stavelot à leurs confrères de Solignac, en Limousin⁷. Ces deux lettres

sont analysées dans le détail ci-dessous, dans un article rédigé par Clemens Bayer. Ici, qu'il suffise de spécifier ceci : dans la première, remontant au 13 juin 1263, on lit que les moines de Stavelot enverront des reliques de saint Remacle aux moines de Solignac en Limousin lorsque le corps de celui-ci sera transféré de l'ancienne châsse dans la nouvelle, qu'ils ont voulue « glorieuse » (*cum de capsula in capsam quam gloriosam fieri fecimus transferri contigerit corpus quod erit in brevi*). Dans la seconde lettre, datant du 13 mai 1268, il n'est pas explicitement question de la châsse, mais bien d'une relique qui est envoyée aux moines de Solignac. La translation des reliques de l'ancienne châsse dans la nouvelle a donc eu lieu.

II.

Dans un gros article consacré à la châsse stavelotaine en 1932, publié dans le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, Joseph de Borchgrave d'Altena se fait lyrique. Il y déclare que « [la châsse de saint Remacle] ne fait pas penser à une aurore pleine de promesses mais à un beau soir précédant une longue nuit, un splendide coucher de soleil »⁸. La châsse de saint Remacle devrait donc être comprise comme une orfèvrerie relevant d'un style dépassé à l'époque de sa mise en œuvre. Il faut dire que Joseph de Borchgrave d'Altena date l'achèvement de la châsse dans le courant de la septième décennie du XIII^e siècle – plus précisément entre 1263 et 1268, c'est-à-dire après la rédaction de la première des lettres qui viennent d'être citées, et avant celle de la seconde. Au sujet du début des travaux, Joseph de Borchgrave d'Altena est confus. D'une part, il affirme en effet que, « à s'en tenir aux caractères primordiaux de l'œuvre, [la châsse] semble bien en retard sur le mouvement général des arts dans nos régions ». Et c'est vrai : si la châsse date, dans son ensemble, des années 1263-1268, c'est fort tard, puisque la plupart des célèbres châsses et autres reliquaires rhéno-mosans qui sont parvenus jusqu'à nous – la châsse de saint Servais à Maastricht, les différentes châsses de Cologne, les châsses de Charlemagne et de la Vierge à Aix-la-Chapelle, par exemple – remontent à la deuxième moitié du XII^e siècle et aux premières décennies du XIII^e. D'autre part cependant, Joseph de Borchgrave d'Altena explique que « l'entreprise [de mise en œuvre de la châsse stavelotaine] a pu durer des lustres ». Il ajoute : « comme le second tiers du XIII^e siècle fut une période économique désastreuse pour Stavelot, on peut croire qu'il fallut longtemps pour mener à bien le paiement de la commande »⁹. Le lecteur comprend donc que

la châsse de saint Remacle pourrait bien avoir été commencée tôt dans le siècle ; et il se demande pourquoi, si c'était le cas, elle ne pourrait pas être considérée comme typique de l'époque à laquelle elle aurait été commencée.

En 1969, pourtant, Robert Didier présente la châsse de saint Remacle d'une manière semblable à celle de Joseph de Borchgrave d'Altena. En effet, dans un article sur la châsse de Notre-Dame conservée à la collégiale de Huy, dans lequel il mentionne plusieurs fois la châsse de saint Remacle, il taxe celle-ci d'« archaïsme »¹⁰. Un peu plus tard, en 1971, Jan Timmers reprend la datation tardive dans un remarquable ouvrage de synthèse sur *De kunst van het Maasland*. Pour lui, la châsse de saint Remacle a vu le jour entre 1263 et 1268, tout simplement¹¹.



Fig. 20. Châsse de saint Remacle. Lames filigranées

À l'opposé, en 1989-1990, j'ai proposé, dans deux articles parus respectivement en Allemagne et en Belgique, de considérer la châsse de saint Remacle comme une orfèvrerie bien de son temps¹². C'est que je ne date pas la châsse de saint Remacle des seules années soixante du XIII^e siècle. J'estime en effet que, si elle a bien été terminée entre 1263 et 1268, la châsse a été commencée plus tôt, entre 1220 et 1245 – l'architecture du reliquaire en témoignerait, comme aussi la plupart des éléments décoratifs (émaux, lames estampées, filigranes) la mettant en valeur, et certaines des statuette l'habitant. D'autres statuette, dont le Christ et la Vierge à l'Enfant trônant aux pignons, auraient vu le jour un peu plus tard. La fabrication aurait duré longtemps, pour n'être menée à bien qu'entre 1263 et 1268 – fourchette chronologique dans le courant de laquelle je n'éprouve pas de difficulté à situer les reliefs du toit, entre autres.

À vrai dire, en postulant que la datation de la châsse de saint Remacle ne pouvait être contrainte par cette fourchette chronologique, je rejoignais plusieurs auteurs de la première moitié du XX^e siècle, pour lesquels celle-ci ne donnait des informations que sur la date d'achèvement de la châsse. Plus précisément, en supposant que la fabrication de la châsse s'était étalée sur plusieurs décennies et qu'elle avait été façonnée par trois orfèvres distincts s'étant succédé dans le temps, je rejoignais Hermann Schnitzler, l'ancien directeur du Musée Schnütgen de Cologne¹³.



Fig. 21. Châsse de saint Remacle. Petit côté. Vierge à l'Enfant
(©kikirpa)

Je rejoignais aussi certains auteurs de cette époque en estimant que les points communs entre la châsse de saint Remacle et la châsse de Notre-Dame d'Aix sont tels qu'on ne peut étudier celle-là sans étudier parallèlement celle-ci, terminée

au plus tard en 1239¹⁴. On notera que l'étude comparée des deux reliquaires est parfois considérée comme désavantageuse pour la châsse de Stavelot. En l'occurrence, pour Hermann Schnitzler, la châsse de Stavelot est une « mauvaise copie » de la châsse de Notre-Dame d'Aix, qui ne peut avoir été fabriquée dans le même atelier¹⁵. Et de continuer en affirmant que le *Rillenfaltenstil* incisif si typique de la fierte stavelotaine permet aussi de la rapprocher de la châsse de saint Maur, originaire de Florennes mais aujourd'hui conservée en Tchéquie (Bečov nad Teplou), et des orfèvreries de Hugo d'Oignies exposées depuis peu au Musée des Arts anciens du Namurois.

Quoi qu'il en soit de ces rapprochements, la châsse de saint Remacle a donc fait l'objet, depuis le début du XX^e siècle, d'appréciations contradictoires. En simplifiant les choses, on pourrait dire que, jusqu'aux années nonante du XX^e siècle, beaucoup d'auteurs francophones considéraient la châsse de Stavelot comme une orfèvrerie mise en œuvre par un seul orfèvre dans les années soixante du XIII^e siècle¹⁶, quand la plupart des auteurs allemands¹⁷ pensaient que la fabrication, commencée dans le courant du deuxième quart du XIII^e siècle, s'était étalée sur plusieurs décennies, différents orfèvres s'étant succédé.

Le dernier historien de l'art allemand à s'être exprimé de manière circonstanciée sur la châsse de saint Remacle s'est pourtant distingué de la majorité de ses compatriotes et de moi-même, tout en ne souscrivant pas à la datation simpliste qui caractérisait la majorité des positions francophones. Pour Jürgen Fitschen, s'il est clair que les différents éléments constituant la châsse stavelotaine peuvent être sériés en groupes distincts (cinq plutôt que trois, comme le proposait Hermann Schnitzler, puis comme je l'ai moi-même supposé), il est par contre probable que toutes les statuettes, tous les reliefs, tous les éléments décoratifs qui constituent les différents groupes en question ont été façonnés dans un laps de temps assez court – une dizaine d'années –, vers 1250-1260. C'est la thèse qu'il défend dans une dissertation doctorale portant avant tout sur la châsse de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle et parue en 1998¹⁸.

La châsse de Stavelot aurait été mise en œuvre sur un court laps de temps parce que les cinq groupes d'éléments qui peuvent être définis présentent des points communs¹⁹ ; en conséquence, il serait impossible de les traiter comme des productions indépendantes les unes des autres. Le fait que

ces cinq groupes d'éléments doivent être compris comme autant d'échos d'expériences menées plus tôt sur la châsse de Notre-Dame d'Aix confirmerait par ailleurs l'hypothèse selon laquelle toute la châsse de saint Remacle aurait été mise en œuvre dans un même mouvement – mais quand ? Certains traits stylistiques de certains éléments ne peuvent avoir été exploités avant 1250 ; du coup, toute la châsse est censée avoir été commencée en 1250 au plus tôt. Cette datation, qui est également soutenue par Clemens Bayer dans l'article qu'il livre ci-dessous, suscite quelque embarras lorsqu'on se rappelle que la châsse de Notre-Dame d'Aix fut terminée en 1239 au plus tard : on se demande ce à quoi l'atelier d'orfèvrerie a bien pu servir entre 1239 et 1250. On peut éventuellement supposer qu'une belle orfèvrerie ou deux, qui auraient occupé l'orfèvre ou les orfèvres travaillant dans cet atelier pendant dix ans ou un peu plus, ont disparu. C'est astucieux, mais peut-être pas convaincant.

Après Jürgen Fitschen, c'est un historien, Philippe George, qui reprit la parole au sujet de la châsse de Stavelot. En 2002, il publie en effet un article consacré au reliquaire dans le bulletin d'une société savante liégeoise²⁰. Il y revient, non sur les hypothèses de Jürgen Fitschen, mais sur le séquençage que j'ai proposé en 1989-1990, et sur la « dilatation » de la datation qu'il supposa. Sans pouvoir entrer dans le détail ici, disons que la datation tardive et resserrée (1263-1268) est resservie, du reste non sans que l'un ou l'autre nouveau argument – des appréciations d'ordre historique – soient énoncés. Ainsi la situation financière difficile de l'abbaye dans les premières années du XIII^e siècle, attestée par le cartulaire de Stavelot, est-elle considérée comme un argument sérieux sinon « péremptoire » en défaveur d'une datation précoce de la châsse. L'ordination et la consécration épiscopale de Henri de Gueldre, prince de Liège et de Stavelot, en 1260 sont par ailleurs mises en relation avec la représentation de saint Lambert à l'un des longs côtés du reliquaire. On note que, si la fourchette chronologique 1263-1268 est d'abord présentée comme absolue, elle est relativisée en fin d'article, où elle est tout à coup présentée comme une fourchette chronologique au cours de laquelle l'œuvre est « tout au moins achevée »²¹.

La position de Philippe George ne paraît pas avoir été reçue par les auteurs qui, ces dernières années, ont cité et commenté la châsse stavelotaine dans des travaux consacrés à l'Art mosan, à l'Art rhénan et à l'Art roman en général. Dans l'ouvrage collectif publié aux Editions du Perron en 2006, par

exemple, Albert Lemeunier mentionne la châsse de saint Remacle en présentant les années 1263-1268 comme un *terminus ad quem* – en rien comme une fourchette chronologique dans laquelle il faudrait coïncider la fabrication de toute la châsse²². Dans une autre publication – les actes d'un colloque sur les châsses médiévales –, Albert Lemeunier date d'ailleurs de « vers 1250 » les vernis bruns ornant les pilastres de la châsse stavelotaine²³. Quant à Sophie Balace, qui a soutenu une thèse de doctorat sur l'« Historiographie de l'Art mosan » en 2009, si son sujet lui interdit, en quelque sorte, de prendre position, elle constate que l'exposé de Philippe George se fonde sur « un parti pris », à savoir que « la châsse aurait été exécutée entre 1263 et 1268 »²³.

Pas plus qu'à Sophie Balace dans le cadre de sa thèse, il ne me revient de discuter ici dans le détail les différentes positions que je viens de passer en revue et d'en établir le degré de pertinence. J'ai fait part, en son temps, de mes hypothèses, dans deux articles ; je ne souhaite pas revenir sur celles-ci de manière circonstanciée. Par contre, je voudrais mettre en évidence les conséquences que ces différentes positions ont sur la place de la châsse de saint Remacle dans l'histoire de l'orfèvrerie rhéno-mosane en général, et sur la détermination de son ou de ses commanditaire(s).

III.

Pour faire court, les choses peuvent être résumées comme suit :

- Grosso modo, on peut distinguer les auteurs qui postulent une courte période de fabrication, des auteurs qui postulent une période de fabrication de plusieurs décennies.
- Les auteurs qui postulent une période de fabrication courte, estiment que celle-ci eut lieu entre 1263 et 1268, ou qu'elle commença un peu avant. Un historien de l'art, Jürgen Fitschen, pense cependant que cette période de fabrication doit être située bien plus tôt, entre 1250 et 1260.
- Si l'on suppose que la période de fabrication fut courte, il faut imaginer que plusieurs orfèvres ont travaillé simultanément, puisque la châsse est composée d'éléments stylistiquement hétérogènes. Par contre, si l'on imagine que la châsse a été mise en œuvre sur un long laps de temps, on peut penser que trois, quatre voire cinq orfèvres se sont succédé.

- Dans le premier cas (courte période de fabrication), on pourra dire que la châsse de saint Remacle est l'œuvre d'un « atelier », ce terme étant entendu au sens de groupe d'artisans ou d'artistes travaillant en commun. Dans le second cas (longue période de fabrication), on dira plutôt qu'elle est l'œuvre de plusieurs orfèvres qui ont travaillé séparément, tout en profitant, cependant, d'un « atelier » d'orfèvrerie, le terme étant cette fois entendu dans son acception matérielle. C'est un fait que les différents orfèvres qui ont travaillé à la châsse de saint Remacle – en même temps ou successivement – semblent avoir hérité d'un matériel commun. On l'a relevé plus haut : certaines lames estampées mais aussi des filigranes de la châsse de Stavelot sont en effet absolument identiques, jusque dans leurs défauts, à des lames et des filigranes aixois et colonais.

- La question à laquelle conduisent ces réflexions est donc celle de savoir quelle acception du substantif « atelier » sous-tend les discours des différents historiens de l'Art rhéno-mosan. Qu'est-ce qu'un atelier ? Plusieurs personnes ? Et si c'est le cas, un orfèvre principal et des collaborateurs (une conception de l'« atelier » qui implique que celui-ci disparaît en même temps que les personnes qui le constituent) ? Est-il préférable de considérer qu'un « atelier », c'est avant tout du matériel qui est susceptible d'être transmis, auquel cas l'« atelier » survit aux personnes ? La compréhension de l'orfèvrerie rhéno-mosane gagnerait à ce que les acceptions dans lesquelles le mot « atelier » est utilisé soient précisées, châsse par châsse dans un premier temps, pour toutes les orfèvreries conservées dans un deuxième temps.

- En ce qui concerne la châsse de saint Remacle, spécifier l'acception dans laquelle le terme « atelier » doit être utilisé, supposera de revenir une fois encore sur le rapport de filiation avec la châsse de la Vierge d'Aix-la-Chapelle, et avec les châsses antérieures, y compris la châsse des Rois mages. Quoi qu'il en soit, en attendant, si l'on opte pour une datation tardive de l'ensemble de la châsse de saint Remacle, qui aurait été mise en œuvre sur un laps de temps très court, il faut la considérer comme une œuvre archaïsante, une œuvre faite de copiés-collés d'éléments de la châsse de Notre-Dame d'Aix, trente ans environ après que celle-ci a été achevée. Si l'on table sur une datation plus ample, et si l'on imagine que la châsse de Stavelot a été commencée rapidement après que la châsse d'Aix a été terminée, en 1239 au plus tard, il n'est par contre pas nécessaire de la taxer d'archaïsme.

- Le contexte historique peut être invoqué aussi bien pour asseoir une datation large de la châsse de saint Remacle, que pour justifier une datation resserrée et tardive. Il revient à Sophie Balace d'avoir montré que les deux hypothèses de datation principale de la châsse de Stavelot peuvent être expliquées par des considérations historiques semblables. Si l'on postule que la châsse a été mise en œuvre dès 1239 voire plus tôt, pour n'être terminée que vers 1265, on peut le justifier en notant que le contexte économique et social des années 1230-1240 à l'abbaye de Stavelot n'était vraiment pas favorable... et que c'est la raison pour laquelle la mise en œuvre a duré. Mais bien sûr, les partisans d'une datation tardive de l'ensemble de la châsse, entre 1263 et 1268, expliquent que cette datation tardive s'impose parce que le contexte économique et social des années 1230-1240 n'était pas du tout favorable à la mise en œuvre d'un coûteux reliquaire.

Notes

¹ Voir D. THURRE, *L'atelier roman d'orfèvrerie de l'abbaye de Saint-Maurice*, Sierre – Sieders, 1992, p. 378-379, où l'on trouvera les dimensions d'autres châsses nord-européennes mises en œuvre entre le début du XI^e siècle et la fin du XIII^e.

² Une « fierte » est une châsse. Le terme vient du latin *feretrum*, qui veut dire « brancard ». Dans la littérature du XVIII^e et du XIX^e siècle, et dans certaines régions, « fierte » peut être préféré à « châsse ».

³ Voir notamment R. LAUER, *Der Schrein der Heiligen drei Könige*, Köln, 2006.

⁴ Sur l'architecture de la châsse de saint Remacle, une étude reste à mener, qui prendrait pour modèle P. KURMANN, *Cathédrale miniature ou reliquaire monumental ? L'architecture de la châsse de sainte Gertrude*, dans : cat. d'expo. *La châsse de Nivelles*, Köln – Paris, 1996, p. 135-153.

⁵ Voir entre autres Dieter P. J. WYNANDS (dir.), *Der Aachener Marienschrein. Eine Festschrift*, Aachen, 2000.

⁶ Sur cet adjectif à la fois inévitable et difficile à manier, notamment pour qualifier la sculpture des deuxième et troisième quarts du XIII^e siècle, voir en particulier F. JOUBERT, *La sculpture gothique en France. XII^e-XIII^e siècle*, Paris, 2008, p. 149.

⁷ J. HALKIN et C.-G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. 2, Bruxelles, 1930, n^o 346 et 348, p. 67-68. La première lettre, en tout cas, avait déjà été repérée au XVIII^e siècle par les Bénédictins Ed. Martène et U. Durand (Ed. MARTENE et U. DURAND, *Voyage littéraire de deux Religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* [...], 2^e partie, Paris, 1724, p. 153).

⁸ J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *La châsse de saint Remacle*, dans : *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. XXIV, 1932, p. 119-131. Cette contribution est intégrée à un article plus vaste, signée J. Yernaux et intitulé « L'église abbatiale de Stavelot » (p. 91-154).

⁹ *Op. cit.*, p. 130.

¹⁰ « [La châsse de Notre-Dame de Huy] donne une interprétation [des nouvelles tendances de l'art gothique français] dépourvue de l'archaïsme si perceptible dans la châsse de saint Remacle » (R. DIDIER, L. MAES, L. MASSCHELEIN-KLEINER, J.-P. SOSSON et D. THOMAS-GOERIECKX, *La châsse de Notre-Dame à Huy et sa restauration*, dans : *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, 1969, p. 26-54).

¹¹ J.J. TIMMERS, *De kunst van het Maasland*, t. 1, Assen, 1971, p. 364-365.

¹² B. VAN DEN BOSSCHE, *La châsse de saint Remacle à Stavelot. Étude iconographique et stylistique des bas-reliefs et des statuettes*, dans : *Aachener Kunstblätter*, t. 58, 1989-1990, p. 47-73 ; B. VAN DEN BOSSCHE, *La châsse de saint Remacle à Stavelot. Étude des éléments décoratifs*, dans : *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique*, 6^e série, t. V, 1-6, 1994, p. 109-149. Voir aussi B. VAN DEN BOSSCHE, *Réflexions sur l'iconologie de la châsse de saint Remacle*, dans : *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. LXXII, 1997, p. 1-12.

¹³ H. SCHNITZLER, *Die Goldschmiedeplastik der Aachener Werkstatt. Beiträge zur Entwicklung der Goldschmiedekunst des Rhein-Maasgebietes in der romanischen Zeit*, Bonn – Düren, 1934, p. 114-120.

¹⁴ Singulièrement O. VON FALKE et H. FRAUBERGER, *Deutsche Schmelzarbeiten des Mittelalters und andere Kunstwerke der kunst-historischen Ausstellung zu Düsseldorf 1902*, Frankfurt am Main, 1904, p. 102-105.

¹⁵ H. SCHNITZLER, *op. cit.*, p. 116.

¹⁶ Certains de ces auteurs francophones belges manifestant cependant une sorte d'embarras. En 1890, par exemple, J. Helbig écrit : « le travail de [la châsse de saint Remacle] paraît appartenir au milieu du XIII^e siècle ; cependant, il est probable que c'est seulement vers l'an 1263 que les religieux transférèrent les ossements de saint Remacle, de la châsse faite par ordre de Wibald, dans ce nouveau tombeau » (J. HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2^e éd., Brugge, 1890, p. 75). On ne sait quelle conclusion il en tire.

¹⁷ Mais pas O. von Falke et H. Frauberger, cités plus haut (O. VON FALKE et H. FRAUBERGER, *op. cit.*!)

¹⁸ « *Der Schrein des heiligen Remaklus in Stavelot ist vermutlich nicht in verschiedenen Herstellungsabschnitten entstanden, die sich über mehrere Jahrzehnte erstreckten* ». J. FITSCHEN, *Die Goldschmiedeplastik des Marienschreins im Aachener Dom. Eine stilgeschichtliche Untersuchung*, Francfort-sur-Main (e.a.), 1998.

¹⁹ Les groupes en question sont constitués autour des « statuettes ». Les saints André, Thaddée, Philippe, Thomas et Jacques le Majeur forment le noyau du premier groupe ; pour le deuxième, ce sont les saints Pierre et Jean ; pour le troisième, saint Jacques le Mineur, saint Barthélemy et saint Matthieu ; pour le quatrième, le Christ et la Vierge à l'Enfant se tenant aux pignons, les deux évêques Remacle et Lambert, et saint Simon.

²⁰ Ph. GEORGE, *La châsse de saint Remacle de Stavelot (1263-1268) et Liège*, dans : *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. XIV, n^o 298-299, 2002, p. 317-334.

²¹ Et cela alors que, dans un autre article également publié en 2002, l'auteur écrit qu'« il est difficile, pour ne pas dire impossible, de placer [la châsse de Stavelot] avant 1263-1268 » (Ph. GEORGE, *Les reliques des Saints. Publications récentes et perspectives nouvelles*, dans : *Revue belge de Philosophie et d'Histoire*, n^o 80-2, 2002, p. 57).

²² A. LEMEUNIER, *L'orfèvrerie mosane*, dans : B. VAN DEN BOSSCHE (dir.), *L'Art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XI^e au XIII^e siècle*, Allier – Liège, 2006, p. 131.

²³ A. LEMEUNIER, *Le vernis brun dans la décoration des châsses rhéno-mosanes (XI^e-XIII^e siècle)*, dans : K. AHNEUSER et Ch. WERNER, *Medieval Reliquary Shrines and precious Metalwork – Châsses-reliquaires et orfèvreries médiévales*, London, 2006, p. 47-53.

²⁴ S. BALACE, *Historiographie de l'Art mosan*, Liège, 2009, p. 395

